





LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

des poissons migrateurs en Bretagne

nº10 Avril 2021

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

Lancement d'une étude sur le Léguer pour estimer les potentiels effets de la prédation des grands cormorans sur les smolts

Bretagne Grands Migrateurs (BGM), en partenariat avec le Groupe d'études ornithologiques des Côtes d'Armor (GEOCA) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), lance une étude visant, d'une part, à mieux connaître l'utilisation de l'estuaire et du cours principal du Léguer par l'avifaune en particulier les grands cormorans d'autre part, de caractériser le régime alimentaire des oiseaux et la part représentée par les salmonidés migrateurs (saumon atlantique et truite de mer) afin de pouvoir estimer les effets potentiels de la prédation des grands cormorans.

Cette étude est menée en 2021 dans le cadre du programme SAMARCH en collaboration avec Seine Normandie Migrateurs (Seinormigr) qui va réaliser le suivi sur le bassin de l'Arques (76).

Les résultats seront publiés en mai 2022.

Pour en savoir plus :

https://www.observatoire-poissons-migrateursbretagne.fr/actualites/296

Tout savoir sur le programme SAMARCH

Le programme SAMARCH vise à améliorer la gestion des populations de saumons et de truites de mer dans la Manche. Il a pour but de mieux comprendre les populations de salmonidés et à transférer les nouvelles connaissances pour mieux les gérer.

Pour suivre l'avancée et connaître les premiers résultats du programme, RDV sur la page : https://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/
presentation-programme-samarch







subvention de 5,8 millions d'euros du programme Interreg France-Manche-Angleterre de l'Europe

Les poissons migrateurs s'exposent...

Pour emprunter l'exposition GRATUITEMENT lors de vos événements, contactez-nous : <u>bretagne.grands.migrateurs@gmail.com</u>.

Des totems pour vos expositions extérieures sont également disponibles.





Où en est-on du projet RENOSAUM ?

Suite à la validation de nouvelles limites de conservation du saumon par le COGEPOMI en juin 2019, le projet RENOSAUM (RENOvation de la stratégie de gestion du SAUMon en Bretagne) est entré dans sa 2^{ème} phase de travail : la définition d'un nouveau modèle de gestion du saumon.

Une phase de concertation va être menée de mai à juin 2021 au niveau départemental auprès des instances de la pêche pour se positionner par rapport aux différents scénarios, en particulier en termes d'acceptabilité et de mise en œuvre. Suite à la phase de concertation, les propositions seront testées par l'INRAe et discutées fin 2021 au sein du COGEPOMI en vue de définir et valider un nouveau modèle de gestion du saumon en Bretagne.

Pour en savoir plus : https://bit.ly/387A7bx



Retrouvez toute l'actualité des poissons migrateurs en Bretagne sur le site internet de l'Observatoire. Vous y découvrirez la situation des espèces migratrices, accèderez aux données de comptage des poissons migrateurs de l'année en direct et connaîtrez les acteurs de la gestion en faveur de la préservation de ces espèces.

Inscrivez-vous à notre newsletter à l'adresse : <u>contact@observatoire</u>. <u>poissons.migrateurs.bretagne.fr</u> et rendez-vous sur notre page Facebook

Les dernières parutions

L'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne met à disposition études, rapports, publications scientifiques... sur les poissons migrateurs à l'échelle de la Bretagne.

acceder a cespace de telechargement : https://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretag







LES POPULATIONS D'ALOSES SUR LES COURS D'EAU BRETONS



Restées dans l'ombre du roi des cours d'eau bretons "le saumon", les aloses occupent en Bretagne une place de plus en plus grandissante dans les programmes d'actions. Sur la Vilaine, les mesures de gestion mises en œuvre depuis 2016 par le COGEPOMI Bretagne pour réduire la période de pêche au filet des aloses semblent porter ses fruits ; sur l'Aulne canalisée, l'ouverture des pertuis facilite l'accès des aloses à un nouveau site de reproduction. Parallèlement, d'importants efforts en matière de restauration des axes de migration vont encore être engagés par la Région sur la Vilaine, le Blavet et l'Aulne. Ces travaux vont améliorer la remontée des aloses sur ces axes de migration et sensiblement augmenter les surfaces de frayères accessibles.

Les aloses appartiennent à la grande famille des poissons migrateurs amphibalins dont le cycle de vie leur impose une migration entre les eaux douces et salées. La grande alose semble la plus représentée en eau douce, alors que l'alose feinte fréquenterait plutôt les parties estuariennes du nord de la Bretagne.

Classée en danger critique d'extinction depuis 2019 en France, les grandes aloses ne courent plus les cours d'eau... Les grands axes de migration historiques (Garonne-Dordogne, Loire, ...) ont vu leurs populations d'aloses chutées, passant de centaines de milliers d'individus dans les années 90 à quelques milliers aujourd'hui.

Aire de répartition

En Bretagne, son aire de répartition se limite principalement aux grands fleuves côtiers avec des fluctuations importantes du stock d'une année sur l'autre. Classée à l'échelle régionale en danger pour ces raisons, la responsabilité bretonne vis-àvis de cette espèce est considérée comme majeure.

Ceci dit les aloses fréquentaient historiquement peu les cours d'eau bretons. Ce n'est qu'à compter des années 80 que des remontées de grandes aloses sont observées, en premier lieu sur la Vilaine et l'Aulne. A la faveur d'une possible augmentation de la température de l'eau et d'une distribution marine plus nordique de l'espèce, sa présence s'est renforcée en Bretagne depuis deux décennies à partir de la dispersion d'individus originaires de la

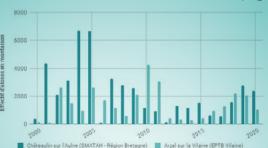
Loire voire de la Gironde. La grande alose apparaît actuellement plutôt comme une espèce en cours de colonisation des cours d'eau bretons

Les données sur l'alose feinte sont rares sur les cours d'eau bretons et ne permettent d'évaluer son abondance et son aire de répartition. L'état de conservation de l'alose feinte n'a pu être déterminé.

Linéaires colonisés par la grande alose sur les cours d'eau du COGEPOMI Bretagne



Effectifs d'aloses en montaison aux stations de comptage



Etat et tendance en Bretagne

Les faibles capacités d'accueil des fleuves bretons se traduisent le plus souvent par des petites populations d'aloses. Les principales populations sont localisées sur 3 fleuves côtiers : la Vilaine, l'Aulne et le Blavet. Des remontées d'aloses sont observées sur plusieurs autres fleuves, comme l'Elorn, l'Ellé ou le Léguer, mais il est aujourd'hui considéré que ces remontées sont limitées à quelques dizaines voire une petite centaine d'individus par année.

Seules les stations de comptage permettent aujourd'hui d'obtenir des données fiables sur les populations d'aloses en Bretagne. Sur l'Aulne au niveau du seuil de Châteaulin, la population d'aloses oscille entre 400 et 4 500 individus avec des remontées exceptionnelles jusqu'à plus de 6 500 en 2004 et 2005. Sur la Vilaine, entre 300 et 2 600 aloses remontent chaque année la Vilaine au niveau du barrage d'Arzal avec des remontées pouvant aller jusqu'à 4 500 comme en 2010.

Sur le Blavet, les populations sont mal connues, les informations provenant pour l'essentiel des pêcheurs à la ligne (enquêtes halieutiques) et de quelques suivis de la reproduction (suivis ponctuels de la reproduction, pêche à la senne des alosons). Ces suivis montrent la présence des aloses et le succès de leur reproduction sur l'aval du Blavet mais ne permettent pas d'évaluer l'abondance des aloses sur ce bassin. En 2020, une étude a montré la faisabilité d'un suivi acoustique de la reproduction des aloses sur le Blavet en vue d'estimer dès 2021 l'effectif d'aloses femelles à partir de comptages de bulls (modèle statistique « ABC » développé par l'Université de Pau et Pays de l'Adour). Les prochaines années devraient donc nous apporter des réponses !

Pour en savoir plus sur le modèle statistique « ABC » développé par l'Université de Pau et Pays de l'Adour : https://ctentelier.shinyapps.io/alose_abc/

La situation des aloses semble stable en Bretagne mais leurs effectifs fluctuent très fortement d'une année à l'autre en raison des conditions hydro-climatiques, de la dynamique naturelle de ces espèces et du contexte local. À l'heure actuelle, la principale menace sur les populations d'aloses reste l'entrave à la libre circulation empêchant l'accès à des zones de frayères nouvelles voire historiques. Les aloses sont souvent contraintes à se reproduire à l'aval immédiat d'obstacles infranchissables sur des frayères "forcées" où la survie des œufs serait moindre. Il faut également évoquer la menace de l'exploitation par la pêche professionnelle sur la Vilaine ou encore la pêche à la ligne dont l'impact de la pratique, essentiellement en no-kill, n'est pas connu sur les aloses. Des enquêtes sont menées chaque année par BGM en collaboration avec les Fédérations de pêche de Bretagne, le nombre de réponses attendu n'est aujourd'hui pas suffisant pour estimer les captures par la pêche de loisirs.











Tout au long de l'année 2021, BGM lance une chronique "Une année avec... la grande alose" avec la diffusion d'un article sur la grande alose tous les mois sur le site de l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne et sur les réseaux sociaux. L'objectif de cette série est de faire connaître cette espèce migratrice à un large public en détaillant une phase de son cycle de vie ou une de ses particularités.

EN DIRECT DES DÉPARTEMENTS...

Côtes d'Armor

Rétablissement de la continuité écologique à la prise d'eau potable de Pont Morvan sur le Jaudy





Le Jaudy, cours d'eau côtier du nord-ouest des Côtes d'Armor, abrite plusieurs espèces migratrices comme le saumon atlantique, la truite de mer, la lamproie marine et l'anguille. La prise d'eau de Pont Morvan, propriété du Syndicat Mixte des Eaux du Jaudy, se situe sur un tronçon du cours d'eau sur lequel la libre circulation piscicole et sédimentaire doit être garantie au titre de l'article L214-17 du Code de l'Environnement. Avant travaux, deux bassins successifs maintenaient une hauteur d'eau élevée pour la prise d'eau potable et rendaient l'ouvrage difficilement franchissable pour les poissons.

Le Syndicat d'eau, soucieux de préserver son usage tout en permettant la libre circulation piscicole, a réalisé, en concertation avec tous les acteurs concernés, l'arasement de l'ancien dispositif de franchissement en 2020 et la création d'une nouvelle prise d'eau avec le soutien de Lannion-Trégor Communauté (qui a assuré l'assistance à maitrise d'ouvrage), de l'Agence de l'Eau, du Conseil Départemental, du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable et de la Région. Les bassins successifs ont été remplacés par un micro-seuil et un radier transparents pour la libre circulation des poissons et des sédiments.

Auteurs : M. Daoudal, LTC et E. Le Cadre, Syndicat Mixte Eaux du Jaudy

Ille-et-Vilaine

Rétablissement de la continuité écologique au Moulin de la Motte sur la Loisance en 2020





Situé sur la Loisance à Maen Roch, le busage et les chutes successives provoquaient plus de 4,70 m de dénivelé, seuil quasi-infranchissable pour l'ensemble des poissons.

Les résultats de la pêche de sauvegarde, réalisée avant les travaux, ont permis de démontrer l'impact de cet ouvrage : plus de 200 civelles ont été retrouvées au pied de l'ouvrage.

Plusieurs solutions techniques et économiques ont été étudiées au cours de l'étude. La solution retenue et mise en œuvre à l'automne 2020 se constitue d'un bras de contournement de 25 pré-seuils d'une hauteur de 20 cm. Les travaux et la maîtrise d'œuvre, d'un coût total de 170 460 €, ont été réalisés avec le soutien de l'agence de l'eau Loire (70%), du Département d'Ille-et-Vilaine (10%) et du syndicat Loisance-Minette (20%), maître d'ouvrage de l'opération.

Seuil du pont Morvan
JAUDY

Moulin de la Motte
LOISANCE

Aval de l'étang de Moulin Neuf
RIVER DE PONT-L'ABBE

ETANGS PU LOC'H

Finistère

La rivière de Pont-L'abbé retrouve son lit naturel en aval du barrage du moulin Neuf





Classée comme cours d'eau à migrateurs (anguille, saumon atlantique, truite de mer, grande alose), la portion située à l'aval du barrage du moulin Neuf est très dégradée : cours d'eau déplacé, déficit sédimentaire, réchauffement de la température de l'eau, altération du peuplement piscicole. La renaturation de la rivière de Pont-l'Abbé a pour objectif de retrouver un profil naturel, de favoriser la biodiversité et d'améliorer les capacités auto-épuratrices du cours d'eau.

Sous maitrise d'ouvrage OUESCO, les travaux ont consisté à aménager un nouveau lit pour la rivière sur une longueur de 320 m. Les travaux d'un montant de 47 500 € ont pu être réalisés avec le soutien de l'agence de l'eau Loire Bretagne et de la Région Bretagne. Ils se poursuivront en 2022 en vue de renaturer la rivière sur près de 3 km jusqu'à l'étang de Pont-l'Abbé.

Auteur : S. Guichard, OUESCO

Morbihan

Etangs du Loc'h à Guidel : des suivis piscicoles avant l'ouverture à la mer



Dans le cadre du projet de la ré-estuarisation des étangs du Loc'h à Guidel, le scénario retenu pour rétablir la librecirculation des poissons et des sédiments est l'enlèvement des clapets à marée. La Fédération des Chasseurs du Morbihan

met en place un observatoire des changements, avec pour objectif de mesurer les effets de la remontée de la mer sur les différents compartiments naturels (botanique, oiseaux, invertébrés...).

En ce qui concerne les poissons, des suivis aux verveux ont été menés par la Fédération de Pêche du Morbihan en mai et en septembre 2020 afin de préciser l'état actuel des peuplements piscicoles. Ils seront reconduits après travaux pour observer l'évolution des espèces présentes et notamment vérifier la meilleure colonisation du site par les poissons migrateurs. L'utilisation des verveux permet de pêcher quelles que soient les conditions de salinité du milieu. Actuellement, les poissons présents sont principalement des espèces d'eaux calmes (gardons, épinoches, carpes...) mais aussi quelques anguilles et des mulets. Leurs abondances devraient augmenter sensiblement après rétablissement de l'ouverture à la mer.

Auteur et crédit photo: A-L. Caudal, FDAAPPMA 56



LE SUIVI DES CAPTURES DES POISSONS MIGRATEURS PAR LES PECHEURS DE LOISIRS

Qu'elle soit réglementaire ou volontaire, la déclaration de capture d'un poisson migrateur par un pêcheur de loisirs apporte de précieuses informations sur le lieu de la prise, la taille et l'âge du poisson, l'effort de pêche, les captures par unité d'effort, ... Le suivi des captures présente un double intérêt : d'une part, il fournit une estimation des prélèvements par la pêche récréative et évalue ainsi cette pression sur les stocks halieutiques ; d'autre part, il renseigne sur l'état et l'évolution des populations exploitées.

Les données de captures des pêcheurs amateurs sont valorisées dans des fiches "indicateurs" qui permettent de visualiser les principaux résultats. Ces fiches, au format pdf ou interactif, sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne...



Le suivi national de pêche aux engins (SNPE)

Depuis 1988, les pêcheurs autorisés à utiliser des engins, filets et pièges déclarent leurs captures auprès de l'Office français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du SNPE qui est un dispositif de collecte, de stockage et de restitution des déclarations des pêcheurs aux engins - amateurs et professionnels - sur le domaine public fluvial. En Bretagne, une pêche amateur aux engins et aux filets est autorisée sur la Vilaine entre la limite maritime et la limite départementale du Morbihan à hauteur de la confluence avec l'Oust.



Pour en savoir plus : https://bit.ly/3uOJXZk

Le suivi des captures de salmonidés migrateurs par les pêcheurs à la ligne en eau douce

Fn 2020 ·

- 447 saumons, dont 128 saumons de printemps, déclarés pêchés
- Près de 25% des déclarations proviennent de l'Ellé sur la période 2011-2020
- TAC global consommé à hauteur de 10%
- 6 truites de mer capturées





Pour les pêcheurs amateurs aux lignes, il existe une déclaration de captures spécifiques pour les salmonidés migrateurs qui est obligatoire pour le saumon depuis 1987 et facultative pour la truite de mer depuis 1992. Ce recensement permet au Centre National d'Interprétation des Captures de Salmonidés migrateurs (CNICS) d'évaluer les prélèvements par pêche aux lignes et de caractériser la taille, le poids et l'âge des individus capturés. Le CNICS assure également pour le saumon le suivi des pêcheries en temps réel afin de fermer la pêche en cas d'atteinte du Total Autorisé de Captures (TAC) permettant ainsi d'assurer la pérennité des populations.

Pour en savoir plus : https://bit.ly/306Bu5Y pour celles de truite de mer

Le suivi des captures d'anguille par les pêcheurs à la ligne en eau douce

Depuis 2008, BGM, en collaboration avec les Fédérations de pêche de Bretagne, mène des enquêtes auprès des pêcheurs pour estimer les captures anguilles en eau douce. Elles sont aujourd'hui réalisées tous les 2 ans. Rendez-vous en 2022 pour la prochaine enquête!

En 2019:

- 28 631 et 34 218 anguilles capturées par les pêcheurs à la ligne en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan
- Poids estimé des anguilles capturés à 9,5 tonnes en Bretagne
- 60 % des anguilles pêchées en Ille-et-Vilaine et près de 15% dans le Morbihan

Pour en savoir plus : https://bit.ly/3uOJXZk

Les déclarations de captures des poissons migrateurs, a fortiori celles reposant sur le volontariat des pêcheurs, sont essentielles pour augmenter le nombre et la qualité des informations recueillies. Nous comptons sur votre participation aux suivis des captures de poissons migrateurs par la pêche récréative en eau douce.







LES CHIFFRES CLÉS 2020

Des remontées d'aloses contrastées

Aulne: 2 389 aloses
Vilaine: 1 029 aloses
Elorn: 84 aloses

2020 s'est distinguée par des remontées d'aloses aux stations de comptage en hausse sur l'Aulne et en forte baisse sur la Vilaine. Ces effectifs sont à des niveaux bas voire très bas sur ces 2 cours d'eau. Des effectifs résiduels d'aloses sont également observées sur l'Elorn. Malgré les mesures de gestion mises en œuvre depuis 2016 sur la Vilaine par le COGEPOMI Bretagne pour réduire la période de pêche au filet des aloses, leur situation est mauvaise en 2020, bien en-dessous des 50 000 aloses attendues sur un bassin aussi vaste. La mauvaise situation des aloses est également constatée à l'échelle nationale avec néanmoins, un rebond sur le bassin de la Loire.

Des passages de civelles toujours faibles à l'entrée de la Vilaine

84,5 kg de civelles capturées aux passes-pièges d'Arzal sur la **Vilaine**

3,45 tonnes de civelles capturées par les pêcheurs professionnels dans l'estuaire de la Vilaine

Malgré un arrêt de la pêche professionnelle précoce, seulement 84,5 kg de civelles ont été capturées aux passe-pièges en 2020. Avec un échappement compris entre 345 et 690 kg de civelles, le recrutement d'anguilles est estimé en 2020 entre 3,8 à 4,1 tonnes sur la Vilaine (taux d'exploitation des civelles par la pêche professionnelle entre 83 et 91%).

C Des lamproies marines de retour

Aulne: 3 427 lamproies marines Vilaine: 3 111 lamproies marines

En 2020, les remontées de géniteurs de **lamproies marines aux stations de comptage** ont été bonnes en Bretagne, en forte hausse par rapport à la moyenne des 5 années précédentes. La même tendance est constatée avec les **comptages des frayères**. Cette situation contraste avec les autres bassins français à l'exception du bassin de la Loire.

Des remontées de saumons en forte hausse

Scorff: 278 saumons (Effectif partiel - estimation en cours de

traitement)

Contrairement à 2018 et 2019, les effectifs de **saumons aux stations de comptage** sont en 2020 très bons, en particulier sur l'Elorn où les effectifs dépassent largement la moyenne des 5 précédentes années. 2020 se caractérise en revanche par une forte baisse de la production en jeunes saumons. Les très faibles remontées de géniteurs en 2019 pourraient expliquer cette chute.

Les données sont issues de suivis menés aux stations de comptage et de piégeage de Bretagne par la Région Bretagne sur l'Aulne, l'EPTB Vilaine sur la Vilaine, SCEA pour la FDAAPPMA29 sur l'Elorn et l'INRAe U3E et la FDAAPPMA56 sur le Scorff.







Partenaires financiers de l'Observatoire des poissons migrateurs de Bretagne :















Soutiennent les actions en faveur des poissons migrateurs : l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, les FDAAPPMA des Côtes-d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, l'Office français pour la biodiversité, les Conseils départementaux des Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne.

La lettre de l'Observatoire des poissons migrateurs est publiée par : Maison éclusière de la Pêchetière 35 630 Hédé-Bazouges

www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr bretagne.grands.migrateurs@gmail.com



Directeur de publication : Jean Yves MOËLO, BGM Responsable de la publication : Gaëlle GERMIS, BGM Coordination et rédaction : Laëtitia LE GURUN, BGM Création graphique et impression : IMAGIC Imprimé en 750 exemplaires sur papier recyclé par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT ISSN : 2261-0537 – Dépôt légal : Avril 2021